

AVIS n°1

360RGNMI : Amélioration du chemin menant de WALK à BRUYERES

Madame, Monsieur,

Nous allons débiter les travaux d'aménagement de la route de Morfat dès ce lundi 19 Août 2019

Ce chantier, selon la rudesse de l'hiver à venir, devrait se terminer pour les congés de Juillet 2020 et sera scindé en 4 phases principales ayant un impact sur vos conditions de circulation dans la rue :

- L'accès est interdit excepté riverain pour toute la durée du chantier afin de limiter la circulation non indispensable sur la voirie en travaux.
- Phase 1-A (jusqu'au 1^{er} septembre) : égouttage point bas (n°125 Morfat) vers école : voirie fermée entre ces deux points.
- Phase 1-B (Septembre 19) : égouttage entre l'école et la route régionale à Walk N 681 : circulation maintenue entre Walk et l'école avec feu rouge au niveau la zone de travail.
- Phase 2 (Oct.-nov. 19) : Réfection de la voirie de l'école vers Walk : Une zone de 100m de longueur sera infranchissable pour les riverains qui accèderons à leur propriété à partir de Walk puis Bruyères, une fois les travaux passés devant leur propriété.
- Phase 3 (Déc. 19 à fév. 20) : égouttage du point bas vers Bruyères : Une zone de 100m de longueur sera infranchissable pour les riverains qui accèderons à leur propriété à partir de Bruyères puis Walk, une fois les travaux passés devant leur propriété.
- Phase 4 (Mars 20 à Juin 20) : Réfection de la voirie de Bruyères vers école : Une zone de 100m de longueur sera infranchissable pour les riverains qui accèderons à leur propriété à partir de Walk puis Bruyère, une fois les travaux passés devant leur propriété.

La collecte des immondices sera maintenue le Jeudi. Nous rassemblerons les sacs des propriétés inaccessibles en début ou fin de zone afin qu'ils soient collectés. Vos sacs devront être à rue pour 7h00 du matin les jours de collecte.

Nous restons à votre disposition pour toute information :

- Contremaître du chantier : Bodson Jean-François : 0498/867663
- Gestionnaire de chantier : Minet Nicolas : 0499/544579

D'avance, nous vous remercions pour votre patience et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Roger GEHLEN,
Administrateur délégué.